

RÈGLEMENT DU TOURNOI DE DOUBLE VÉTÉRAN

SAINT LOUIS DE GONZAGUE – 08 JUIN 2025

- Le tournoi de la SLG est autorisé par la ligue de Nouvelle-Aquitaine sous le n° (en cours),
- La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses vétérans de la ligue de Nouvelle-Aquitaine, de R4 à NC,
- Le tournoi sera en format PROMOBAD, Jérôme DUPEUX en sera le GEO,
- Tableaux de doubles et mixte VETERANS, **en poules de CINQ, SANS SORTIE DE POULE.**

→ Les poules sont constituées en fonction de la moyenne Cpph des joueurs, pour chaque tableau.

Les 5 équipes possédant les plus hautes moyennes s'affrontent dans une même poule. Puis les 5 équipes suivantes sont regroupées dans une seconde poule, et ainsi de suite pour la poule suivante.

En fonction du nombre d'inscrits, le comité d'organisation se réserve le droit de faire des poules de quatre,

→ Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points,

→ La date limite des inscriptions est fixée au 31 mai 2025,

→ Le nombre maximum de participants est de 50 joueurs,

Si le nombre est atteint avant le 31/05/2025, les inscriptions seront prises en compte en fonction de leur date d'arrivée,

→ La constitution des tableaux aura lieu le 03 juin 2025,

→ Le montant des engagements est de 10 euros pour un tableau, 12 euros pour deux tableaux, en sus d'une contribution directe à la mise en place d'un buffet,

→ Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre les joueurs, les volants officiels de cette compétition sont les RSL grade 4,

→ Les moyennes Cpph prises en compte sont celles calculées au 21 mai 2025,

→ Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage,

→ Le temps de repos minimum est de 20 mn entre chaque match,

→ Le temps d'échauffement est de 3 mn à partir du moment de l'annonce du match,

→ Tout volant touchant un obstacle dans la salle, est let au service, et faute en jeu,

→ Le règlement fédéral sera appliqué pour tous les points non cités ci-dessus.